



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Urbanisme

Institut supérieur d'urbanisme et de
rénovation urbaine (ISURU)

Fabrice Hénard
Luc Bousquet
Ghislain His
Sébastien Jacquot
Bruno Vayssière

28 juin 2019

Table des matières

Table des matières.....	2
Urbanisme : Institut supérieur d'urbanisme et de rénovation urbaine (ISURU)	3
Contexte de l'évaluation	3
Présentation de l'ISURU et de la formation en urbanisme	5
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement.....	6
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	7
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	8
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	10
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	10
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	11
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	12
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	12
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	13
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	14
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	15
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.....	17
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continue).....	17
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	17
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	18
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme	18
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	19
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	19
Dimension 5.2 : Analyse SWOT.....	19
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi.....	19
Conclusion	20
Droit de réponse de l'établissement.....	21

Urbanisme : Institut supérieur d'urbanisme et de rénovation urbaine (ISURU)

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2018-2019 à l'évaluation du cluster « Architecture-Urbanisme ». Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 23 et 24 octobre à l'Institut supérieur d'urbanisme et de rénovation urbaine (ISURU) accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité d'évaluation a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré 1 représentant des autorités académiques, 8 membres du personnel, 5 étudiants, 3 diplômés et 3 représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité

- Fabrice HÉNARD, expert en gestion de la qualité et président du comité d'évaluation
- Luc BOUSQUET, expert de la profession
- Ghislain HIS, expert pair
- Sylvain JACQUOT, expert étudiant
- Bruno VAYSSIÈRE, expert pair

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Une excellente implication des acteurs professionnels dans la conception du programme permettant une adaptation pertinente aux évolutions du marché du travail
- Une diversité des profils étudiants et enseignants accueillis
- Un diplôme permettant à chacun de tracer sa propre voie professionnelle
- Une organisation de la formation adaptée aux contraintes de son public et un accompagnement solide

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Un plan stratégique fragile n'investissant que peu l'identité spécifique de l'établissement
- Un manque de réflexion prospective et une faible implication de l'ensemble des acteurs de la communauté dans l'élaboration d'une stratégie
- Une faible prise en compte des nouveaux enjeux contemporains dans la formation liée à un manque de réflexion sur la marge d'autonomie de l'Institut
- Un manque d'adéquation entre les acquis d'apprentissages et les modes d'évaluation

OPPORTUNITÉS

- Le rapprochement entre les instituts sur le site Saint-Luc pourrait être vecteur de développement pour le Master

MENACES

- Fragilité potentielle d'être un cursus et une formation unique en son genre (mais cela peut être aussi une force)

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

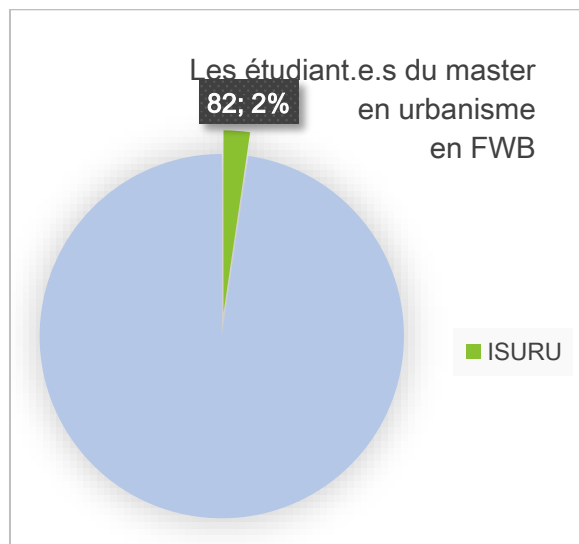
- Repenser la complémentarité des enseignements, afin de présenter une formation plus cohérente pour les étudiants, et de rechercher les synergies entre les unités d'enseignement pour atteindre de manière plus efficace les acquis d'apprentissage.
- Spécifier et décliner les valeurs humanistes de l'ISURU dans la description des acquis d'apprentissage et dans les pratiques pédagogiques ou autres dimensions de la formation en urbanisme.
- Intégrer des nouvelles dimensions aux unités d'enseignement, en attente de la révision du dossier pédagogique, et débattre de leur pertinence et des modalités d'enseignement possible avec des catégories d'acteurs économiques diversifiés. Le rôle des conseils pédagogiques est essentiel.
- Lancer une réflexion autour de l'évaluation des étudiants.

Présentation de l'ISURU et de la formation en urbanisme et aménagement du territoire

L'Institut supérieur d'urbanisme et de rénovation urbaine (ISURU) est un établissement d'enseignement de promotion sociale proposant une formation en urbanisme depuis 1947. L'organisation de l'ISURU est assumée par l'asbl Comité organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles. L'institut fait partie du réseau SéGEC.

Le master en « Urbanisme et Aménagement du Territoire », qui fait l'objet du présent rapport, a été créé en 2012. Cette formation s'adresse aux détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur ainsi qu'aux professionnels : les étudiants s'y inscrivant disposent majoritairement d'une formation antérieure en architecture, environnement, ou encore construction et paysage (50% d'entre eux sont détenteurs d'un bachelier professionnalisant, 39% possèdent un master) ; 80% d'entre eux travaillent durant la journée, souvent à temps plein. La formation s'étale sur une durée de trois ans et peut être allongée à la suite d'une décision conjointe avec la direction au moment de l'inscription. Le master comprend treize unités d'enseignements (UE) structurés en trois niveaux. La réussite de la totalité des UE d'un niveau est nécessaire pour accéder au niveau suivant. Les enseignements du master en urbanisme sont dispensés tous les soirs de la semaine, ce qui permet l'exercice d'une activité professionnelle ou la poursuite d'autres études en parallèle. Occasionnellement, ils peuvent avoir lieu le samedi matin.

En 2016-2017, l'ISURU comptait 82 étudiants, ce qui représentait 2% des étudiants inscrits dans les formations en architecture et urbanisme en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 L'ISURU occupe une position unique en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), en proposant une formation en urbanisme et aménagement du territoire dans le cadre d'un enseignement de promotion sociale (EPS). Le comité d'évaluation (ci-après « le comité ») reconnaît les efforts de l'ISURU pour qualifier la profession d'urbaniste, protéiforme par nature. Le master dispensé suit strictement les consignes et dispositions du dossier pédagogique, mais en affichant certaines orientations, notamment dans l'appréhension humaine de l'échelle urbaine et du territoire selon une approche pluridisciplinaire et rigoureuse. Sur le plan pluridisciplinaire, l'ISURU met un point d'honneur à fonder cette formation professionnalisante sur des standards de qualité établis avec les employeurs partenaires de l'établissement (souvent très impliqués) – au-delà des exigences contenues dans le dossier pédagogique. Sur le plan de la rigueur, l'ISURU entend doter les étudiants en master de compétences nécessaires à l'appréhension de pratiques scientifiques reconnues. Même si de par son caractère singulier, l'EPS n'est pas habilité à délivrer de doctorat, l'ISURU estime que ses diplômés doivent développer une appétence pour la recherche, complémentaire à la maîtrise de la pratique de l'urbanisme.
- 2 L'ISURU reste profondément marqué par son histoire, ayant forgé une identité d'établissement fondée sur des valeurs humanistes (démocratie et égalité, entente, coopération et entraide, humanisme, altruisme et compassion). Pour autant, le comité estime que ces valeurs ne percolent pas forcément la formation en urbanisme et ne sont pas suffisamment visibles. L'établissement reconnaît lui-même la difficulté d'élaborer un plan stratégique, du fait de ses ressources limitées. Pourtant, élaborer un plan stratégique constitue une opportunité pour l'ISURU de se démarquer des autres établissements, et notamment des universités qui offrent des formations d'urbaniste susceptibles de bénéficier de leur réputation internationale et scientifique. L'ISURU ne possède pas de tels atouts, mais il en compte de nombreux autres. L'enjeu pour l'établissement sera de parvenir à mettre en œuvre les valeurs humanistes, prisées des étudiants et du corps enseignant, à travers la stratégie globale de l'établissement, l'approche de la profession d'urbanisme dans le monde contemporain, le contenu de la formation et la pédagogie employée. Le comité constate que ce travail reste à mener en interne, il n'est pas de nature conceptuelle, mais vise plutôt à donner corps à l'identité dont se revendique l'établissement et les promoteurs de la formation d'urbaniste. Par exemple, il serait pertinent de s'interroger sur la manière dont l'ISURU sert la communauté sur la base des valeurs qu'il revendique.
- 3 Le comité constate le manque de réflexion prospective de cet établissement, qui cultive pourtant la culture du débat en son sein. D'autre part, le portage du développement de l'établissement reste encore confiné à quelques membres en interne. Il pourrait être porté plus collectivement, reflétant ainsi le principe démocratique défendu par l'établissement. L'implication de la communauté dans la définition d'une véritable stratégie de l'ISURU pourrait être conduite avec l'ensemble des membres enseignants, étudiants et administratifs-techniques.
- 4 De même, si le mode de gouvernance est relativement collectif, l'établissement pourrait aller plus loin. Il apparaît au comité que les étudiants et les enseignants sont davantage informés qu'impliqués dans les instances de gouvernance – en dehors des responsables et de quelques « piliers » historiques de l'ISURU. Le comité considère qu'approfondir cette implication permettrait de mieux comprendre les aspirations des étudiants et des enseignants qui se sentent parfois éloignés des lieux de gouvernance ou n'ont pas forcément le souhait d'y participer par

méconnaissance. Pourtant, l'ISURU en raison de sa taille et de son caractère d'établissement d'enseignement de promotion sociale, aurait tout intérêt à constituer une véritable communauté élargie d'enseignants et d'étudiants qui pourraient bénéficier de l'expérience démocratique de participation à la définition d'une stratégie d'établissement et de formation. Certes, il est connu que l'implication des étudiants et des enseignants ayant de faibles charges d'enseignement reste limitée dans l'enseignement supérieur belge et européen. Néanmoins, l'ISURU a une carte à jouer, en s'appuyant sur la culture du débat qui existe en son sein, la taille limitée des effectifs étudiants et enseignants et le très fort attachement des anciens diplômés à leur école.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 5 La démarche qualité conduite avec l'AEQES fut considérée comme un levier de réflexion interne et un temps de pose réflexive à l'ISURU. Le comité souligne l'effort de professionnalisation de l'assurance qualité réalisé pour un si petit établissement. L'ISURU peut aujourd'hui raisonnablement démontrer qu'il commence à maîtriser sa qualité, et son développement sur la FWB et la Belgique, voire au-delà. C'est un atout auprès des employeurs ainsi qu'un ferment pour les coopérations engagées et potentielles avec d'autres instituts d'urbanisme ou universités européennes.
- 6 Le comité est également sensible à la prise de conscience de l'établissement de la nécessité de formaliser ses processus de travail et de décision. La taille réduite conduit souvent à privilégier les relations informelles, mais celles-ci ne semblent plus suffisantes. Il ne s'agit pas de bureaucratiser l'ISURU, mais d'identifier certains modes opératoires et de les expliciter par écrit.
- 7 L'ISURU manque de ressources et donc de temps pour déployer une politique et des dispositifs d'assurance qualité digne d'un établissement d'enseignement supérieur. Ce cas est fréquent en EPS. Plusieurs axes pertinents ont cependant été dégagés comme le renforcement des liens entre la direction, les enseignants et les étudiants, l'encadrement de l'étudiant, et la qualité des experts mobilisés dans les enseignements.
- 8 Le comité constate par ailleurs que l'ISURU cherche à adopter une approche de la qualité pragmatique et utilisant les ressources en interne de manière efficiente. Ainsi, les conseils pédagogiques se réunissent régulièrement sur le sujet de la qualité, et il ne semblait pas pertinent de créer une nouvelle instance pour l'assurance qualité interne. Ce choix fut judicieux puisque l'ISURU est parvenu à conduire une première auto-évaluation de fort bonne facture. L'engagement de la direction à accroître le nombre de rencontres et à veiller à leur efficacité pour qu'elles soient productives sur le thème de la qualité sont à mettre à son crédit.
- 9 Les étudiants ont été mobilisés dans l'exercice d'auto-évaluation – ce qui augure d'une mobilisation ultérieure possible pour l'élaboration de la stratégie de l'établissement. Ils ont formulé de nombreux commentaires et se sont montrés enthousiastes, malgré une intensité de participation plus ou moins forte selon les individus, ce qui est normal. Le comité relève la professionnalisation dans la conduite du processus d'auto-évaluation (ex. procès-verbaux en fin de chaque réunion et large diffusion). Il y a des leçons à tirer de cette expérience afin de la pérenniser et commencer à développer une approche d'assurance qualité de bon niveau. Les responsables de la qualité au sein de l'ISURU s'en chargent déjà, avant même la remise du rapport d'évaluation de l'AEQES.
- 10 L'ISURU avait préalablement fait évaluer sa formation par l'APERAU – Association internationale pour l'Enseignement et la Recherche en Aménagement et Urbanisme en 2015. Celle-ci fut positive à bien des égards.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 11 Le cadre du dossier pédagogique est vécu comme un carcan par l'ISURU, qui souhaiterait faire évoluer plus avant le master en urbanisme. Le comité d'évaluation estime toutefois qu'il existe de nombreuses marges de manœuvre sur ce plan.

- 12 D'abord, l'ISURU n'a pas encore conduit d'analyse critique de ce cadre. Actuellement, les attendus pédagogiques de la formation ne sont pas suffisamment précisés dans le dossier pédagogique. L'ISURU ne les a pas forcément rendus plus explicites. Par exemple, les intitulés des unités d'enseignement ou la formulation des acquis d'apprentissage rendent confuses la présentation de la formation et l'identification des complémentarités possibles.
- 13 Dans le même temps, le comité estime que l'ISURU manque de moyens pour articuler étroitement les profils pédagogiques des enseignants et les unités d'enseignement enseignées. Les profils des enseignants sont davantage identifiés sur les thématiques des unités d'enseignement que sur les modalités pédagogiques souhaitées. Ceci s'explique aisément : l'ISURU n'a pas encore lancé de véritable réflexion sur l'adéquation entre objectifs des unités d'enseignement, acquis d'apprentissage attendus et pédagogie à employer. Il n'y a pas encore suffisamment de coordination pédagogique, susceptible d'aller au-delà de la simple organisation des unités d'enseignement dans un calendrier. Le comité est bien conscient que les cours du soir et l'éparpillement des charges d'enseignement ne facilite pas une coordination pédagogique. Mais ce type de coordination n'exige pas forcément des réunions présentiels. Elle exige surtout une véritable réflexion sur l'agencement des unités d'enseignement en fonction des acquis d'apprentissage de chacune d'entre elle et des acquis d'apprentissage du master dans son entièreté, des objectifs de formation et des modalités pédagogiques pour y répondre.
- 14 Le dossier d'autoévaluation rappelle la faible marge de manœuvre des établissements d'EPS pour modifier le programme, au-delà des 20% d'autonomie autorisés. Il aurait été pertinent d'indiquer comment l'ISURU emploie ces 20% ou, ce qui semble être le cas, les laisse à l'appréciation de chaque enseignant.
- 15 En revanche, le comité apprécie la démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants, que l'ISURU veut systématiser à la suite de l'évaluation de l'AEQES. Le coordinateur qualité a conduit avec succès cette opération inédite. La direction de l'établissement indique que ce type d'évaluation devrait permettre de mieux comprendre les besoins des étudiants, au-delà des échanges quotidiens avec leurs enseignants. L'ISURU souhaite se doter d'un dispositif qui permettrait de mesurer la satisfaction des étudiants, non pas seulement pour chaque unité d'enseignement mais pour la formation en urbanisme dans son ensemble.
- 16 Le comité considère que le passage au master n'est pas encore achevé. Le poids du passé et la volonté profonde d'offrir une formation très professionnalisante continuent de peser dans les esprits. Pourtant, le master de type européen offre de nouvelles opportunités pour les étudiants (ex. poursuite d'études doctorales ou d'autres spécialisations, mobilité internationale et reconnaissance par un champ d'employeurs nettement plus vaste que celui de la FWB, utilité de la recherche dans la pratique professionnelle).

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 17 Les informations circulent de manière fluide dans cet établissement. La taille limitée des effectifs étudiants et enseignants permet que tous soient informés, souvent avant même qu'une communication plus officielle soit émise du secrétariat, point névralgique de la communication interne.

RECOMMANDATIONS

- 1 Constituer une équipe chargée de l'élaboration d'un plan stratégique à moyen et long terme. La réflexion prospective pourrait s'orienter autour de 3 axes :
 - a. Sur l'avenir des métiers de l'urbanisme, au-delà des cercles APERAU.
 - b. Sur la relation aux universités offrant des études d'architecture, pour s'en démarquer ou trouver des synergies porteuses pour les deux types d'établissements.
 - c. Sur les enjeux contemporains de l'aménagement du territoire (il existe des nouveaux paradigmes à prendre en compte, comme la virtualité).

- 2 Traduire les valeurs défendues par l'ISURU dans des applications concrètes (ex. accueil de l'étudiant, recrutement des enseignants et formation continue, évaluation des étudiants, accompagnement à la réussite des études, relations avec les partenaires extérieurs...).
- 3 Réviser les modalités de participation des étudiants et de l'ensemble de la communauté enseignante à la gouvernance de l'ISURU. Continuer de mobiliser l'ALUMNISU (Association des professeurs & des étudiants actuels et anciens de l'ISURU).
- 4 Poursuivre la mise en place de l'évaluation des enseignements de façon à analyser les résultats de manière consolidée au niveau de la formation dans son ensemble.
- 5 Poursuivre la collecte de feedback étudiants et employeurs. Les questionnaires utilisés pour l'auto-évaluation pourraient être réutilisés.
- 6 Requalifier les unités d'enseignement et reformuler les acquis d'apprentissage, dans le but d'affirmer leurs objectifs pédagogiques, et de repérer les complémentarités et regroupements possibles. Il s'agit d'une condition nécessaire et préalable avant de commencer à travailler sur une nouvelle maquette pédagogique sur le moyen terme (dans le respect du dossier pédagogique, qui aura peut-être évolué d'ici là). L'ISURU pourrait, pour ce faire, inciter au renforcement de l'implication de :
 - a. La coordination pédagogique
 - b. La coordination qualité
 - c. La direction de l'ISURU

Plus concrètement, ce renforcement de l'implication pourrait se traduire par l'organisation de rencontres régulières en tête-à-tête avec les enseignants ou d'un séminaire interne ciblant exclusivement la reformulation des unités d'enseignement voire des acquis d'apprentissage attendus, la mobilisation du conseiller pédagogique de l'EPS pour bénéficier d'un appui externe et neutre sur ces aspects de coordination pédagogique, une meilleure coordination entre enseignants ou l'articulation plus approfondie des unités d'enseignement.

Cette démarche exigerait également un renforcement administratif afin d'alléger les tâches de la coordination pédagogique et de donner de nouvelles marges de manœuvre pour piloter la formation.

- 7 Considérer le calendrier et les modes d'évaluation comme faisant intégralement partie de la pédagogie : le calendrier peut posséder des rythmes variés selon les moments et modalités d'enseignement plutôt qu'être systématiquement hebdomadaire. La définition des critères d'évaluation avec les étudiants peut être un moment de co-définition des attendus mis au jour de la formation.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 18 Le comité a peiné à comprendre l'organisation de l'offre de formation contenu dans le dossier pédagogique, telle que mise en œuvre par l'ISURU. En effet, la grille visualisant les unités d'enseignement manque de clarté pour les personnes externes à l'établissement (dont les étudiants et les employeurs qui voudraient en prendre connaissance). Le comité pense que la grille de ce master retranscrit de manière fidèle celle du dossier pédagogique, mais sans faire apparaître les nuances ou spécificités dont l'ISURU se prévaut en termes d'objectifs de la formation tels qu'ils sont présentés dans les supports de communication externe. Le comité s'interroge sur le degré d'appropriation du dossier pédagogique par la communauté enseignante de l'ISURU, qui n'a pas forcément cherché à transformer – même à la marge – le dossier pédagogique pour en faire le dossier de l'ISURU. Il semble pourtant que le cadre du programme soit plus ouvert que soupçonné par les enseignants. L'absence de hiérarchisation et de synthèse laisse supposer une adaptation au cas par cas plutôt qu'une réflexion collective sur l'enseignement, ses modalités et ses attendus.
- 19 D'autre part, des informations spécifiques sur l'organisation de la formation manquent. Par exemple, il n'est guère possible de comprendre la proportion des heures affectées aux cours et aux ateliers. On ne comprend pas d'emblée que « le projet d'urbanisme » est le centre de l'enseignement dans ce master. L'ISURU n'en fait même pas la promotion pour assoir la spécificité de cet établissement. Du côté des étudiants, ceux-ci ne saisissent pas forcément ce que le projet induit en termes d'efforts d'apprentissage ou de modalités pédagogiques. Peu d'entre eux comprennent les attendus du projet.
- 20 Le comité estime que le lien entre les unités d'enseignement est insuffisant et n'est démontré ni dans le dossier d'autoévaluation ni dans les explications fournies par les interlocuteurs rencontrés (par exemple, quel est le rapport entre l'unité d'enseignement sur l'analyse de données et les enseignements en immobilier ?). Le comité pense que les enseignements pourraient être davantage complémentaires qu'ils ne le sont actuellement, tant dans le contenu pédagogique que dans la présentation de la formation aux étudiants. Le comité a noté que l'ISURU allait s'y consacrer.
- 21 Bien que contraint par le dossier pédagogique, l'ISURU cherche constamment à vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins des employeurs. Il s'agit d'une formation professionnalisante, devant donc déboucher sur une insertion directe après la diplomation. Le comité constate l'excellent relationnel de l'ISURU avec les acteurs qui comptent en FWB en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Ces acteurs contribuent à la conception du programme, et sa pertinence mérite d'être vérifiée.
- 22 L'ISURU sait entretenir ses réseaux, organiser des temps de rencontres réguliers, en sus des réseaux propres à chaque enseignant, tant sur le plan national qu'europpéen (ex. Chambre des Urbanistes de Belgique, Conseil Européen des Urbanistes). L'Institut cherche également à échanger davantage avec les universités offrant des formations en urbanisme et architecture. Sur ce dernier point, le projet de l'ISURU au regard de cette relation et de sa pertinence pour sa formation n'est pas encore suffisamment clair. Il serait utile d'approfondir la réflexion sur l'objet de ses relations, au-delà des relations entre formateurs et professionnels d'un même domaine. Les étudiants sont également au fait de ces réseaux, et l'ISURU les incite à les fréquenter, par exemple pour rechercher un stage ou assister à une conférence.

- 23 Le comité constate également dans le dossier d'autoévaluation et lors de la visite, que la communauté enseignante est parfaitement au fait des rapports, et autres documents sur les métiers de l'urbanisme édités régulièrement et questionnant la pertinence de ce type de formation ainsi que son positionnement par rapport à des formations proches comme l'ingénierie et l'architecture. L'ISURU participe également, lorsqu'il le peut et en encourageant ses enseignants, à ces travaux de réflexion. Ceci aide l'établissement à suivre les évolutions d'une profession en mutation. Des principes structurants devraient malgré tout pouvoir être énoncés pour fonder une formation dont certaines modalités pourraient être dès lors plus souples et adaptables aux évolutions sociétales.
- 24 Enfin, le dossier d'autoévaluation est peu disert sur les services apportés à son environnement, aux autorités locales ou organisations privées. Il n'est pas évident de comprendre cette relation, alors même que l'ISURU est ancré dans une ville capitale (comme d'autres établissements dont des universités aux moyens plus importants) et est donc en capacité de proposer ses services au territoire, plus facilement que dans d'autres villes.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 25 Le comité reconnaît les efforts de l'ISURU pour être présent sur les réseaux sociaux et assurer une bonne couverture (50% des étudiants ont connu le master via internet). Les réseaux sociaux sont bien animés, démontrant la dynamique de l'ISURU.
- 26 Il manque encore à la communication externe de valoriser des résultats, notamment en termes d'insertion économique des diplômés, de success stories d'étudiants, de présentation d'enseignants de l'ISURU, mais aussi de présence à l'international, de coopération avec d'autres établissements, actuellement en développement.

RECOMMANDATIONS

- 1 Repenser la complémentarité des enseignements, afin de présenter une formation plus cohérente pour les étudiants, et de rechercher les synergies entre les unités d'enseignement pour atteindre de manière plus efficace les acquis d'apprentissage, correctement définis. Il s'agit d'identifier les coopérations possibles entre enseignants d'unités d'enseignement différentes, de modifier le contenu de certaines unités ou de mieux les articuler lorsqu'elles peuvent s'enrichir l'une l'autre. La formation étant pluridisciplinaire, il s'agit pour ce master de renforcer la complémentarité et la transversalité des différentes unités d'enseignement. Le mouvement est en cours, mais il reste des marges de progrès.
- 2 Renforcer la communication externe en inscrivant ces activités comme chantier en 2019-2020. Les conseils pédagogiques pourraient s'en charger.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 27 Les acquis d'apprentissage sont correctement définis. Le comité confirme que le niveau de placement des diplômés se situe effectivement au niveau master. Les étudiants sont placés dans des secteurs variés, reflétant l'étendue de la pluridisciplinarité et de la transversalité de ce diplôme. Sans afficher de spécialisation, le master permet à chaque diplômé de tracer sa voie professionnelle, sans pour autant nécessiter de formation complémentaire. C'est un atout fort de ce diplôme, apprécié par des étudiants qui ont sacrifié parfois un temps conséquent de leur vie personnelle à des cours du soir. Le dossier d'autoévaluation précise que sur les 40 diplômés de ce master, 24 travaillaient déjà dans le domaine de l'urbanisme avant même la fin de leur diplomation. Le comité constate que ce diplôme professionnalisant permet également la poursuite d'études pour ceux qui le souhaiteraient.
- 28 Dans le même ordre d'idée, le contenu du master est suffisamment riche pour permettre aux diplômés une adaptation aux évolutions du marché du travail tant dans le secteur privé que public. La satisfaction des employeurs rencontrés au regard de la pertinence et de la réalité des compétences des diplômés de ce master est élevée. Les relations avec les employeurs tendent à se structurer, par exemple à travers les Forums (FUB, ARIB) et la Chambre des urbanistes de Belgique (CUB).
- 29 Comme indiqué plus haut, il manque encore plusieurs dimensions, dont certaines nécessiteront sans doute une adaptation du dossier pédagogique (hors de portée de l'ISURU). Ceci ne vaut non pas tant pour les diplômés actuels, que pour ceux des prochaines années. Les compétences en urbanisme devraient nécessairement s'élargir, comme en témoignent les réflexions de l'APERAU et des cercles auxquels l'ISURU participe. Dans le même temps, l'analyse fine des domaines connexes (ingénierie, géographie, aménagement du territoire, architecture) montre l'existence d'un potentiel partenariat à mettre en œuvre avec d'autres instituts dont les autres Instituts Saint-Luc ou la Faculté LOCI de l'UCLouvain. Ce rapprochement n'est pas encore porteur de développement pour le master et pourrait être mis à l'agenda (le plan d'actions l'évoque déjà).
- 30 Dans leur grande majorité, les étudiants sont très satisfaits de la qualité de la formation reçue. Ils font nettement la différence avec le niveau bachelier, dont sont issus nombre d'entre eux. Le passage au master à partir de 2012 a d'ailleurs été un facteur d'attractivité renforcée pour les étudiants.
- 31 La participation des étudiants à des événements comme ceux de l'APERAU ou AESOP assurent une ouverture salutaire sur les enjeux contemporains de l'urbanisme. Malgré leur emploi du temps chargé, les étudiants apprécient ces moments comme autant de temps de respiration, d'enrichissement de leur formation, et d'élargissement de leur réseau d'employeurs potentiels.
- 32 Le comité comprend que le master n'offre pas de spécialisation afin de préserver son caractère pluridisciplinaire, dont le dossier d'autoévaluation explique clairement les spécificités en termes d'acquis d'apprentissage. En revanche, comme déjà indiqué en amont, le comité n'a pas identifié la déclinaison pratique des valeurs humanistes dont se prévaut l'ISURU. Il serait intéressant de s'interroger sur la réalité de ses valeurs dans les acquis d'apprentissages de la formation ou les pédagogies employées, notamment pour un

enseignement de promotion sociale. L'EPS a pour mission de concourir à l'épanouissement individuel pour une meilleure insertion économique, sociale et culturelle¹.

- 33 Depuis 2012, année du passage au master, la maquette pédagogique n'a pas évolué, or il est indispensable d'intégrer de nouvelles dimensions au sein des unités d'enseignement existantes (avant que le dossier pédagogique ne soit révisé, comme l'analyse transversale de l'AEQES le recommande au PO et à la FWB). Ces nouvelles dimensions portent notamment sur :
- a. Le numérique,
 - b. Le développement durable,
 - c. L'environnement,
 - d. Les nouvelles mobilités, consommations et modes de production (souvent liées au numérique et au respect de l'environnement).
 - e. Les migrations,
 - f. La globalisation des économies et des sociétés, y compris à l'échelle locale.
- 34 Avant d'intégrer ces nouvelles dimensions, l'ISURU doit s'interroger sur les inflexions qu'il entend apporter aux acquis d'apprentissage, en fonction des besoins des employeurs. Il est indispensable que les relations avec les employeurs soient renforcées, mais surtout élargies à des catégories d'acteurs économiques variées, pour bien comprendre « comment l'urbaniste peut contribuer à organiser la vie ensemble, aujourd'hui et demain ».
- 35 Le comité comprend l'étroite marge de manœuvre de l'ISURU, en tant qu'EPS, pour modifier le programme. Cependant, l'ancrage de l'ISURU dans les réseaux d'urbanisme lui permet de se positionner par rapport aux autres instituts et universités délivrant des formations similaires. Cette démarche de *benchmarking* est à conserver, dès lors que l'ISURU peut infléchir sa formation pour s'adapter aux enjeux repérés. Ainsi, les enjeux de la mondialisation des économies, de l'environnement et du développement durable, des mutations apportées par les nouvelles technologies impactent fortement le développement de la cité et l'aménagement des territoires. L'étudiant de l'ISURU ne saurait l'ignorer. Rien n'interdit à l'ISURU d'enrichir ses contenus sur ces thématiques essentielles. Il s'agit de coopérer plus étroitement avec les enseignants, dont beaucoup sont praticiens. C'est un atout, mais aussi une limite. Les praticiens n'ont pas nécessairement une vision des enjeux qui se poseront à la formation des urbanistes de demain. Il appartient à l'ISURU d'envisager et d'introduire ces thématiques nouvelles en termes d'objectifs pédagogiques et d'acquis d'apprentissage. Actuellement et à la lecture des fiches UE, il est difficile de détecter comment ces thématiques sont enseignées et si elles le sont. Le dossier pédagogique ne devrait pas empêcher d'apporter ces inflexions. Le comité considère toutefois que l'appui des professionnels enseignants devrait se compléter d'une réflexion plus approfondie, mobilisant des experts de l'urbanisme, des sociologues, des économistes voire des philosophes et experts issus d'autres domaines comme les prospectivistes) permettant une prise de hauteur et une vision prospective de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.
- 36 Il n'existe pas encore de réflexion sur la marge d'autonomie des 20% affectés à l'approfondissement de certaines unités d'enseignement. L'ISURU ne semble pas impulser d'orientations particulières à ce sujet, préférant laisser cette marge à la discrétion de chaque enseignant. Il y a là une opportunité pour l'établissement d'exploiter son autonomie pour adapter les contenus.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 37 Il existe au sein de l'ISURU cet esprit « EPS » visant à la réussite d'étudiants qui consacrent leurs soirées durant plusieurs années à acquérir un diplôme. Plusieurs modalités et réformes

¹ Décret du 16 avril 1991 de la Communauté française.

ont été entreprises pour favoriser cette réussite. L'ISURU propose de nombreux aménagements pour aider les étudiants, c'est à mettre à son crédit.

- 38 L'ISURU conduit une réflexion sur la charge de travail des étudiants. Le comité salue la nouvelle répartition de la charge de travail. A l'ISURU, où 80% des étudiants ont une activité professionnelle et où de nombreux étudiants ont une vie de famille, il était indispensable d'adapter la charge de travail sans affecter la qualité des cours. L'ISURU a souhaité répartir sur deux années académiques certaines UE, à partir de la rentrée 2018. Le comité a pu constater les efforts des enseignants pour alléger le travail demandé en dehors des cours ou trouver d'autres modalités (comme les cours d'atelier durant le week-end). L'accompagnement à la conduite des TFE est également organisé dans le but d'aider les étudiants qui ne peuvent y consacrer suffisamment de temps chez eux (guides pratiques, suivi personnalisé sur place et à distance par email). L'accompagnement est aussi intense pour la préparation de l'épreuve intégrée (EI), que les étudiants rencontrent avec sérénité. Elle n'est pas considérée comme un couperet mais plutôt comme l'occasion de mobiliser l'ensemble des compétences et connaissances acquises. Le comité des experts salue cette approche portée par les enseignants et que les étudiants ont compris.
- 39 Pour autant, le comité considère que cette réflexion sur le travail étudiant n'est pas achevée, notamment sur les rythmes asynchrones, les charges de cours, les formes pédagogiques idoines pour des cours du soir de niveau master. Plus généralement, le comité pense que l'ISURU devrait profiter de ses particularités pour mettre en œuvre des pratiques pédagogiques originales, comme les MOOC, les cours inversés, etc. fondés sur l'autonomie de l'étudiant et sa capacité à être acteur et responsable de sa formation, même hors les murs de l'école.
- 40 Même si les étudiants sacrifient souvent leurs congés et subissent la lourdeur de l'enseignement par projet organisé sur plusieurs semaines, à l'ISURU, les raisons de l'abandon ne résideraient pas forcément dans l'organisation de la formation (qui est un souci constant de l'établissement et de l'ensemble des enseignants rencontrés) mais seraient liées aux difficultés inhérentes aux exigences de l'EPS (cumul emploi-famille-formation). Cependant, le comité pense que l'ISURU devrait améliorer sa connaissance des raisons des abandons, par exemple : combien de temps en moyenne faut-il à un étudiant pour être diplômé du master ? Combien d'entre eux quittent le master pour un emploi et quel type d'emploi ?

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 41 Le comité souligne la capacité de l'ISURU à être parvenu à un équilibre entre accès de tous les étudiants à la formation d'urbanisme et la nécessaire évaluation des acquis pour progresser efficacement. L'introduction de l'examen entre la 2^{ème} et 3^{ème} année est un bon compromis, et prévient mieux les échecs des étudiants. L'ISURU adapte leur programme de formation, ce qui permet à chacun de poursuivre selon ses possibilités. En effet, en EPS, nombreux sont les étudiants qui découvrent la difficulté de concilier formation du soir, emploi et famille, et peuvent se décourager. En adaptant le programme, en apportant un accompagnement lorsque cela s'avère nécessaire, l'ISURU ne cherche pas à créer une barrière mais plutôt un repère dans l'apprentissage des étudiants.
- 42 Malgré la modularité permise par le décret Paysage, les étudiants du master suivent une trajectoire relativement linéaire. Même en passant en master, la formation a conservé peu ou prou la progression en 3 années (ou 3 blocs).
- 43 La progression en 3 blocs, suivant celle de l'échelle du territoire (commençant par le général (approche stratégique), le particulier (approche réglementaire) et terminant en bloc 3 par l'approfondissement (approche opérationnelle) est une logique spécifique à cette formation d'urbanisme. Elle satisfait l'étudiant et fait sens avec les pratiques professionnelles actuelles.

- 44 La non-spécialisation incite également à cette progression classique, les étudiants suivant tous le même cursus. Cet agencement satisfait les étudiants rencontrés, ce qui est confirmé par les enquêtes de satisfaction, d'autant qu'elles/ils ont toujours la possibilité de s'inscrire aux unités d'enseignement de leurs choix, et ainsi d'adapter l'intensité de la formation à leur capacité d'apprentissage. Les étudiants prisent davantage les possibilités d'étalement de la formation et de la reconnaissance des acquis pour être dispensés de certaines unités d'enseignement. L'ISURU répond sans difficultés à ces demandes. Le comité considère que cet agencement fait sens à l'ISURU.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 45 Le développement des évaluations formatives est à porter au crédit de l'ISURU, qui souhaite aider les étudiants à passer leurs épreuves en étant bien préparés. Il y a une forte conscientisation des enseignants, y compris des professionnels qui n'ont parfois que peu de charges d'enseignement, sur l'intérêt de l'évaluation formative pour un étudiant en EPS.
- 46 Pour autant, le comité constate que les modalités d'évaluation sont encore rarement discutées au sein des conseils pédagogiques. Elles sont laissées aux enseignants, ce qui est normal. Cependant, les enseignants agissent parfois individuellement sans trop de guide ou de connaissance des alternatives aux systèmes de notes chiffrées. Les professionnels ne sont pas forcément des pédagogues aguerris pour évaluer les étudiants. Si le corps enseignant de l'ISURU adopte les principes de l'EPS et favorise l'évaluation formative, l'évaluation sommative fait plus rarement l'objet de débats en interne. Le comité alerte l'établissement sur la nécessité de lancer une réflexion sur l'adéquation entre les acquis d'apprentissage et les modes d'évaluation, ainsi que sur l'accompagnement des enseignements pour utiliser les outils d'évaluation pertinents. Le comité salue le souhait de l'ISURU de monitorer l'évaluation des étudiants au niveau de l'établissement. C'est une approche concrète de l'assurance qualité, à mettre en œuvre.

RECOMMANDATIONS

- 1 Spécifier et décliner les valeurs humanistes de l'ISURU dans la description des acquis d'apprentissage et dans les pédagogies ou autres dimensions de la formation en urbanisme, puisque c'est là un souhait de l'établissement.
- 2 Intégrer des nouvelles dimensions aux unités d'enseignement, en attente de la révision du dossier pédagogique, et débattre de leur pertinence et des modalités d'enseignement possibles avec des catégories d'acteurs économiques très diversifiés – pas uniquement ceux qui recrutent des urbanistes. Bien que professionnalisant, le Master doit également aider l'étudiant à intégrer ces nouvelles dimensions (prévisibles ou pressenties) pour qu'elle/il puisse s'adapter voire se spécialiser ultérieurement dans sa carrière. Les nouveaux diplômés sont également ceux qui enrichissent ou font évoluer des pratiques professionnelles trop établies.
- 3 Renforcer la communication auprès des candidats potentiels, sur la réorganisation de la formation pour faciliter la réussite des étudiants en EPS.
- 4 Lancer une réflexion autour de l'évaluation des étudiants, notamment sur :
 - a. L'adéquation entre les acquis d'apprentissage et les modes d'évaluation ; des pédagogues ou experts en sciences de l'éducation pouvant venir en soutien et en proposition.
 - b. L'appui possible aux enseignants sur l'utilisation adéquate des outils d'évaluation ;
 - c. Au besoin, la création de nouveaux outils pour mesurer les compétences des étudiants (ces compétences étant fortement professionnalisantes et pluridisciplinaires, elles exigent des modalités d'évaluation spécifiques).

- 5 Parallèlement, étudier les potentialités de rapprochement avec les instituts sur le site Saint Luc par exemple, en exploitant les dimensions créatives et techniques des autres instituts.
- 6 Poursuivre la réflexion sur le travail étudiant, notamment sur les rythmes asynchrones, les charges de cours, les formes pédagogiques alternatives pour des cours du soir de niveau Master (Privilégier l'interactivité, les MOOC ou les cours inversés ?).
- 7 Etudier de manière approfondie les raisons de l'abandon des étudiants afin de proposer des mesures correctives, selon les capacités de l'ISURU.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continue)

- 47 La politique des ressources humaines est restreinte à l'ISURU, du fait des effectifs limités. L'établissement affirme ne pas rencontrer de difficultés majeures de recrutement. Le comité comprend qu'une politique de formation interne des personnels enseignants dont une majorité sont professionnels, n'aurait pas de sens. L'ISURU compte sur les compétences et l'auto-formation des enseignants professionnels pour assurer l'acuité de leur enseignement.
- 48 La formation en master fait appel à une très grande diversité des profils enseignants, et accueille une même diversité des profils étudiants. Cette caractéristique est une force de la formation, favorisant des angles d'approche pluriels de l'urbanisme. La diversité des enseignants et étudiants reste cependant peu énoncée, alors qu'elle pourrait être une ligne de force de la communication externe (les étudiants viennent à l'ISURU d'abord pour la taille humaine de l'établissement, mais pas forcément pour la diversité des profils étudiants et enseignants, dont elles/ils ne perçoivent pas la valeur ajoutée). Comme indiqué plus haut, le véritable enjeu pour l'ISURU à l'égard des ressources humaines est leur coordination sur le plan pédagogique.
- 49 Si des modalités d'enseignement nouvelles venaient à être déployées (comme en migration... citées plus haut), il serait pertinent de commencer à envisager le type de profil requis pour assurer ces enseignements. Il y a actuellement peu de possibilités pour l'ISURU d'inciter les enseignants en place et les professionnels à inclure de manière formelle les nouvelles dimensions. Il ne s'agit pas forcément d'enrichir ses connaissances par de l'auto-formation, et l'ISURU n'aurait aucun moyen de vérifier que cela est fait. Il reste donc à inventer des modalités d'appui des enseignants actuels pour les aider à inclure les nouvelles dimensions et à penser dans le même temps la pédagogie et l'évaluation des étudiants. C'est clairement un travail du conseil pédagogique.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 50 Le comité considère que les conditions d'apprentissage sont de bonne qualité pour assurer une formation d'urbaniste de niveau master. Le campus « urbain » est un atout pour ce type de formation.
- 51 Les locaux pour les travaux de groupe sont disponibles. Le centre de documentation est bien fourni et ouvert aux horaires du soir, voire après la fin des cours.
- 52 Les étudiants disposent d'une plateforme de type Easyclass, que les enseignants utilisent quasi systématiquement. Comme le dossier d'autoévaluation le mentionne, ils manquent de culture informatique pour maîtriser les logiciels d'urbanisme. Il s'agit pour l'ISURU de s'interroger sur la pertinence de former des urbanistes pluridisciplinaires à la maîtrise de logiciels dont ils n'auront pas forcément l'usage. Les étudiants ont salué la qualité des locaux et des équipements, mais tous ont souhaité une formation en informatique soutenue.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 53 Établissement de petite taille et rompu à l'enseignement de promotion sociale, historiquement enclin à favoriser l'accueil de tous, l'ISURU offre un enseignement nécessairement ouvert à des étudiants en cours du soir. La qualité de la relation entre les étudiants, les enseignants, la direction et le secrétariat est excellente. Le secrétariat règle bien les problèmes administratifs et joue le rôle de connecteur pour une communauté enseignante qui ne se rencontre pas forcément.
- 54 De leur côté, les enseignants ne comptent pas leurs heures pour aider les étudiants, y compris après les cours, voire le samedi matin si cela est nécessaire.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 55 Le comité estime que l'ISURU dispose de plusieurs indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la formation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Activer les conseils pédagogiques pour aborder l'intégration adéquate de nouvelles dimensions dans la formation, la pédagogie et l'évaluation des étudiants. Il s'agit d'inscrire les conseils pédagogiques dans une dynamique de réflexion, garantissant la pertinence de la formation et tenant compte des contraintes des enseignants professionnels, sans disposer de dispositifs de formation continue.
- 2 Lancer une réflexion sur l'usage des logiciels d'urbanisme et proposer des cours d'informatique selon les niveaux des étudiants, notamment pour faciliter les enseignements en atelier pour les plus novices.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 56 Le comité comprend la difficulté rencontrée par l'ISURU dans sa première démarche d'auto-évaluation. Elle souligne le pragmatisme qui a conduit à ne pas multiplier les instances et à mobiliser autant que faire se peut l'ensemble de la communauté, y compris les enseignants professionnels dont certains n'ont pas une charge d'enseignement élevée et auraient pu se désintéresser de l'exercice. La forte culture interne de l'établissement a été porteuse : le sens de l'engagement à l'ISURU est perceptible, à travers la mobilisation des enseignants et des personnels administratifs et techniques. On aurait pu s'attendre à une implication de même intensité chez les étudiants, ce ne fut pas vraiment le cas. Le comité des experts pense qu'il faudra reconsidérer les moyens de mieux les intégrer, car assurément, les étudiants ont des opinions utiles à entendre. Elles/ils le font lorsque l'ISURU les questionnent à travers les enquêtes de satisfaction. Les impliquer dans les instances peut se montrer extrêmement constructif pour l'Institut.
- 57 Comme plusieurs fois indiqué, l'analyse n'a pas porté sur les valeurs et les spécificités de l'établissement pour la formation. Elles sont considérées comme des acquis, sans être jamais explicitées pour l'extérieur.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 58 L'analyse SWOT correspond aux constats conduits par le comité des experts, qui salue la franchise de l'établissement dans l'approche de ses difficultés. L'ISURU a souvent distingué les contraintes liées à son statut d'EPS et au dossier pédagogique de ses propres difficultés. Il y a une bonne pondération entre forces et faiblesses du master.
- 59 Le fait d'être unique en FWB par son statut et la formation proposée (urbanisme) empêche l'ISURU de se comparer.
- 60 Il lui reste à mieux identifier ses marges de manœuvre pour progresser, malgré ce contexte légal. Les opportunités de coopération avec les autres établissements (notamment l'UCLouvain) auraient mérité d'être approfondies dans le dossier d'autoévaluation. Elles demeurent des pistes intéressantes à explorer.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 61 Le plan d'actions est concis et calé sur une échelle de temps réaliste.

RECOMMANDATIONS

- 1 Sur le moyen terme, conduire un *benchmarking* sur les formations en urbanisme par EPS ou modèle équivalent en Europe et sur les formations connexes. Cette étude pourrait accompagner la construction de la stratégie de l'ISURU et l'aider à adapter la formation. Le cadre collectif, comme l'APERAU ou AESOP, semble être adéquat pour conduire une étude de ce type.

Conclusion

L'ISURU offre une formation de bonne qualité en horaire décalé. L'établissement accompagne correctement les étudiants qui, si elles/ils sont motivés, peuvent réussir leur master et prétendre à des postes dans le domaine de l'urbanisme correspondant au niveau d'un master européen.

L'ISURU doit encore travailler sur sa stratégie de développement et la spécificité de son Master grâce à une déclinaison concrète de son identité et de ses valeurs humanistes dans la formation.

La relation avec les réseaux d'urbanistes, et des établissements offrant ce type de formation ou domaine connexe, est à cultiver de manière indispensable, car l'ISURU est unique en son genre en FWB (EPS, formation en urbanisme uniquement, et pluridisciplinaire sans spécialisation). De même, l'ancrage de la formation dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et l'internationalisation, déjà en cours, doivent être affirmés.

Reste à renforcer la compréhension de l'offre de formation, son organisation et les complémentarités entre les unités d'enseignement. Ce travail relève des conseils pédagogiques, et devrait être engagé rapidement. Des personnes extérieures pourraient être positivement sollicitées pour accompagner cette réflexion. Ceci facilitera l'affirmation des valeurs tant mises en avant, et des atouts d'une formation solide de niveau européen.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation du cluster
« Architecture-Urbanisme »
(Archi-Urba)
2018-2019

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point	Observation de fond

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité

HOCK JEAN-CHARLES


Nom et signature du
coordonnateur de l'autoévaluation


PHILIPPE LORENZEN

¹ Mentionner la rubrique « CA » (Constats et analyse) ou « R » (Recommandations).